

# Permabond®

## Engineering Adhesives

### FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

#### Permabond TA4230A

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Permabond TA4230A

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Permabond Engineering Adhesives GmbH  
Niederkasseler Lohweg 18  
40547 Düsseldorf  
Germany  
info.europe@permabond.com

Fabricant Permabond Engineering Adhesives Ltd.  
Wessex Way  
Colden Common  
Winchester  
Hampshire. SO21 1WP  
United Kingdom  
Tel: +44 (0)1962 711 661  
Fax: +44 (0)1962 711 662  
info.europe@permabond.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC UK: +(44)-870-8200418 CHEMTREC US: 800-424-9300 (CCN: 829878)

Numéro d'appel d'urgence national CHEMTREC France: +(33)-975181407

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

## Permabond TA4230A

<b>Mentions de danger</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352a EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
<b>Contient</b>	MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction. P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Aucunes dans les conditions normales. Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

## Permabond TA4230A

<b>MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE</b>		<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 80-62-6	Numéro CE: 201-297-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119452498-28-XXXX
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335		
<b>POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), A,A'-[(1-METHYLETHYLIDENE)DI-4,1-PHENYLENE]BIS[Ω-[(2-METHYL-1-OXO-2-PROPEN-1-YL)OXY]-</b>		
Numéro CAS: 41637-38-1	Numéro CE: 609-946-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119980659-17-XXXX
<b>Classification</b>		
Aquatic Chronic 4 - H413		
<b>2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL</b>		
Numéro CAS: 128-37-0	Numéro CE: 204-881-4	<b>1-5%</b>
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
Exemption d'enregistrement REACH - <1 tonne		
<b>Classification</b>		
Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410		
<b>HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE</b>		
Numéro CAS: 80-15-9	Numéro CE: 201-254-7	<b>&lt;1%</b>
Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475796-19-XXXX		
<b>Classification</b>		
Org. Perox. E - H242 Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 Aquatic Chronic 2 - H411		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Inhalation

Déplacer la personne exposée à l'air libre. Consulter un médecin si une gêne persiste.

## Permabond TA4230A

<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact cutané</b>	Irritation cutanée. Dermate légère, éruption cutanée allergique.
-----------------------	--

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nauséabondes. Monoxyde de carbone (oxyde de carbone), de dioxyde de carbone (gaz carbonique) et d'hydrocarbures non identifiés. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Équipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Éliminer toute source d'inflammation. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
----------------------------------	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.
--	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber le déversement avec du sable ou tout autre absorbant inerte. Transférer dans des récipients adaptés et étiquetés, pour élimination.
------------------------------	--

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres sections</b>	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.
--------------------------------------	---

## Permabond TA4230A

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser dans un espace bien ventilé. Ne pas avaler, ne pas inhaler. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer au-dessous de 25°C.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Adhésif.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 205 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 410 mg/m<sup>3</sup>

##### 2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE (CAS: 80-62-6)

<b>DNEL</b>	Travailleurs, Industrie/Professionnel - Inhalatoire; Long terme : 208 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs, Industrie/Professionnel - Cutanée; Long terme : 13.67 mg/kg p.c. /jour Travailleurs, Industrie/Professionnel - Inhalatoire; Court terme : 416 mg/m <sup>3</sup>
<b>PNEC</b>	Travailleurs, Industrie/Professionnel - Eau; Long terme <0.94 mg/l

##### POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), A,A'-[(1-METHYLETHYLIDENE)DI-4,1-PHENYLENE]BIS[Q-[(2-METHYL-1-OXO-2-PROPEN-1-YL)OXY]- (CAS: 41637-38-1)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.52 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour
-------------	--

##### 2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL (CAS: 128-37-0)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.5 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.5 mg/kg p.c. /jour
<b>PNEC</b>	eau douce; 0.199 µg/l eau de mer; 0.02 µg/l Station d'épuration des eaux usées; 0.17 mg/l Sédiments (eau douce); 99.6 µg/kg Sédiments (eau de mer); 9.96 µg/kg Sol; 8.33 mg/kg

##### HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE (CAS: 80-15-9)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 6 mg/m <sup>3</sup>
-------------	--

## Permabond TA4230A

### PNEC

Travailleurs - eau douce; 0.0031 mg/l  
 Travailleurs - eau de mer; 0.00031 mg/l  
 Travailleurs - rejet intermittent; 0.031 mg/l  
 Travailleurs, Industrie - Sol; 1.2 mg/kg  
 Travailleurs - Station d'épuration des eaux usées; 0.35 mg/l  
 Travailleurs - Sédiments (eau douce); 0.023 mg/kg  
 Travailleurs - Sédiments (eau de mer); 0.0023 mg/kg  
 Travailleurs - Sol; 0.0029 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

#### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Les lunettes de protection doivent être conformes à la norme EN 166

#### Protection des mains

Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Les gants de protection doivent être conformes à la norme EN 374. Pour une exposition jusqu'à 4 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur:  $\geq 0.4$  mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Epaisseur:  $\geq 0.4$  mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements et équipements de protection appropriés pour éviter tout risque de contact du produit avec la peau.

#### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Respecter les mesures de protection et d'hygiène industrielles.

#### Protection respiratoire

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Filtre à vapeurs organiques. Type A. (EN14387)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur	Crème.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non pertinent.
Point de fusion	Non disponible.

## Permabond TA4230A

<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	~100°C
<b>Point d'éclair</b>	≈30°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	1.1
<b>Solubilité(s)</b>	Légèrement soluble dans l'eau. Soluble dans les matériaux suivants: Solvants organiques.
<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	15000 mPa s @ 23°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.
<b>9.2. Autres informations</b>	
<b>Autres informations</b>	Non pertinent.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** La décomposition thermique peut produire du monoxyde de carbone (oxide de carbone), du dioxyde de carbone (gaz carbonique) et des composés organiques non identifiés.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## Permabond TA4230A

### Effets toxicologiques

Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Sensibilisation cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Danger par aspiration

#### Danger par aspiration

Aucunes dans les conditions normales.

### Inhalation

Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

### Contact cutané

Irritant pour la peau.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### MÉTACRYLATE DE MÉTHYLE

##### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

##### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

##### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l) 29,8

Espèces Rat

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une irritation temporaire.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant.

##### Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Souris: Sensibilisant.

##### Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA) - Souris: Sensibilisant.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Non-concluant.

## Permabond TA4230A

**Essais de génotoxicité - in vivo** Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** CMR: no

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

**Toxicité pour la reproduction - développement** Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux non-teratogenic, not embryotoxic

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Organes cibles** Voie respiratoire Irritation.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Organes cibles** Pas de toxicité spécifique pour certains organes cibles connue.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), A,A'-[(1-METHYLETHYLIDENE)DI-4,1-PHENYLENE]BIS[O-[(2-METHYL-1-  
OXO-2-PROPEN-1-YL)OXY]-

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,1

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,1

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas d'information disponible.

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Données de références croisées. Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Données de références croisées. Non irritant.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Données de références croisées. Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

## Permabond TA4230A

**Essais de génotoxicité - in vitro** Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Données de références croisées. NOAEL 300 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Non disponible.

## 2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 6 000,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,1

**Espèces** Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Score érythème/escarre: Pas d'érythème (0). Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Méthode: OCDE 405, Lapin Non irritant.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** - Cobaye: Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

## Permabond TA4230A

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur deux générations - NOAEL 100 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - LOAEL: 500 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas d'information disponible. Pas d'information disponible.

## HYDROPEROXYDE DE $\alpha,\alpha$ -DIMÉTHYLBENZYLE

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 328,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1 200,0

**Espèces** Rat

### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> poussières/brouillards mg/l)** 1,37

**Espèces** Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Fortement irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritant pour les yeux.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Positif.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

## Permabond TA4230A

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** CMR: No

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas de données de test particulières disponibles.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEL:  $\geq 100$  mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Pas de données de test particulières disponibles.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas de données de test particulières disponibles.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Le mélange est classé en fonction des informations de danger disponibles sur les composants du mélange, telles qu'elles sont définies dans les critères de classification des mélanges pour chaque classe de danger ou différenciation selon l'annexe I du règlement 1272/2008 / CE. Veuillez trouver ci-dessous toute information disponible et pertinente à la santé et à l'environnement concernant les substances listées à la section 3.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 79 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 69 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** NOEC, 72 heures: > 110 mg/l, Selenastrum capricornutum  
CE<sub>50</sub>, 72 heures: > 100 mg/l, Selenastrum capricornutum

**Toxicité aiguë - microorganismes** CE<sub>20</sub>, 30 minutes: 150 - 200 mg/l, Boues activées

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, 35 jours: 9.4 mg/l, Danio rerio (Zebrafish)

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 37 mg/l, Daphnia magna

## Permabond TA4230A

### POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), A,A'-[(1-METHYLETHYLIDENE)DI-4,1-PHENYLENE]BIS[O-[(2-METHYL-1-OXO-2-PROPEN-1-YL)OXY]-

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	LL <sub>50</sub> , 96 heures: >100 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	NOELR, 48 heures: 100 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - microorganismes</b>	NOEC, 3 heures: 10 mg/l, Boues activées

### 2,6-DI-TERT-BUTYL-P-CRESOL

#### toxicité aquatique aiguë

<b>C(E)L<sub>50</sub></b>	0.1 < C(E)L <sub>50</sub> ≤ 1
<b>Facteur M (aigu)</b>	1
<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heures: 0.199 mg/l, Poissons
<b>Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 48 heures: 0.48 mg/l, Daphnia magna
<b>Toxicité aiguë - plantes aquatiques</b>	CE <sub>50</sub> , 96 heures: 0.758 mg/l, Algues

#### toxicité aquatique chronique

<b>Facteur M (chronique)</b>	1
------------------------------	---

### HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE

#### toxicité aquatique aiguë

<b>Toxicité aiguë - poisson</b>	CL <sub>50</sub> , 96 heure: 3.9 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
---------------------------------	---

## 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit n'est pas facilement biodégradable.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTACRYLATE DE MÉTHYLE

<b>Biodégradation</b>	Eau - Dégradation 94%: 14 jours
-----------------------	---------------------------------

### POLY(OXY-1,2-ETHANEDIYL), A,A'-[(1-METHYLETHYLIDENE)DI-4,1-PHENYLENE]BIS[O-[(2-METHYL-1-OXO-2-PROPEN-1-YL)OXY]-

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Le produit est biodégradable.
-------------------------------------	-------------------------------

#### HYDROPEROXYDE DE α,α-DIMÉTHYLBENZYLE

<b>Biodégradation</b>	La substance est facilement biodégradable.
-----------------------	--

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.



## Permabond TA4230A

EmS F-E, S-E

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Réglementations nationales</b>	The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 Juin 2020 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)
<b>Document d'orientation</b>	Workplace Exposure Limits EH40. CHIP for everyone HSG228. Safety Data Sheets for Substances and Preparations. Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Date de révision</b>	22/07/2022
<b>Révision</b>	1
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H331 Toxique par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

## Permabond TA4230A

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.